

Plan 2014 de sécurisation des touristes : De nouvelles mesures pour une sécurité renforcée

Le Préfet de Police a annoncé jeudi sa décision de reconduire le plan de sécurisation des zones touristiques, lors de notre point presse commun sur le site emblématique du Musée du Louvre. Nous nous réjouissons de cette annonce qui intervient avant les prochaines vacances estivales.

Les actions menées depuis le lancement du plan d'action 2013 ont permis des avancées concrètes pour la sécurité des touristes et des personnels du secteur à Paris, première destination touristique mondiale.

Les abords du Musée du Louvre, de l'Arc de Triomphe, de Notre-Dame, de la Tour Eiffel, du Sacré-Cœur font l'objet d'une attention toute particulière. Sur le plan judiciaire, les résultats obtenus à l'encontre de l'activité illicite des joueurs de bonneteau sur la Butte Montmartre sont encourageants et doivent être intensifiés.

Avec le concours de la Ville de Paris, 151.000 exemplaires du guide « Paris en toute sécurité » ont été diffusés depuis le lancement du plan. Une version en chinois et en arabe est également proposée aux touristes et aux professionnels du secteur.

Outre l'extension de ce plan d'action à de nouveaux sites touristiques (boulevard Saint-Germain, bas quartier latin et place du Châtelet) les nouvelles mesures du plan 2014 vont dans le sens d'une meilleure sécurité des touristes. Parmi elles :

- la création prochaine d'une brigade spécialisée de terrain (BST) composée de 25 fonctionnaires sur les Champs-Élysées et l'engagement d'une démarche de sécurisation renforcée des établissements de nuit alentours.
- la recherche systématique, en lien avec le procureur de la République, du démantèlement des réseaux à l'œuvre appuyée sur une coopération européenne renforcée.
- une prise en compte accrue de la gare du Nord et de ses abords avec la création récente d'une BST dotée de 25 fonctionnaires et la mise en place sur ce site d'un Groupe Local de Traitement de la Délinquance (GLTD) créé par le Procureur de la République de Paris qui réunira le Parquet de Paris, la Préfecture de police, la Mairie de Paris et la Mairie du 10^e arrondissement.
- la coordination des patrouilles des effectifs de la Préfecture de Police et des équipages de la Direction de la Prévention et de la Protection de la Ville de Paris dans les parcs et jardins à haute fréquentation touristique.

Avec la Maire de Paris, Anne Hidalgo, nous saluons donc l'efficacité du travail partenarial engagé et la collaboration renforcée avec la Préfecture de Police, le Parquet et tous les acteurs du tourisme et qui sera inscrite dans le nouveau contrat parisien de sécurité.

Dans ce domaine, la Ville de Paris entend poursuivre ses efforts tout au long de l'année, comme elle l'a toujours fait pour accueillir toujours mieux ses visiteurs.

Myriam El Khomri, adjointe à la Maire de Paris en charge de la sécurité et de la prévention
Jean-François Martins, adjoint à la Maire de Paris en charge du tourisme